

LE MARCHÉ DE L'OIGNON

La dépendance aux importations rend le marché de l'oignon vulnérable à Mayotte

À Mayotte, rares sont les repas sans oignon. Ce légume, de la même famille que l'ail et l'échalote, accompagne la majorité des plats, qu'il s'agisse de préparations familiales ou de cuisine de rue. Sa consommation régulière en fait une denrée de base dont l'absence ou la raréfaction a des conséquences immédiates sur les habitudes alimentaires des ménages. En dix ans, les importations d'oignons ont augmenté de 73,3 %, passant de 1 292 tonnes en 2014 à 2 239 tonnes en 2024. Pour autant, l'île ne dispose presque d'aucune production propre et la quasi-intégralité des besoins est couverte par l'importation. Si ce recours exclusif a longtemps suffi à contenir la demande, il installe aujourd'hui le territoire dans une dépendance structurelle. Les prix varient au rythme des marchés mondiaux, les difficultés logistiques d'approvisionnement perturbent les flux et les exportateurs dictent leurs conditions.

La chaîne d'importation repose principalement sur les contributions de deux pays. L'Inde constitue la source principale des volumes (entre 40 et près de 80 % selon les années), grâce à ses capacités de production considérables et à sa position dominante sur le marché mondial. Madagascar, pour sa part, sert de relais régional, couvrant jusqu'à la moitié des importations. Sa proximité permet de réduire à la fois les frais de transport et les délais de livraison.

En décembre 2023, New Delhi a décrété la suspension de ses exportations. Les oignons indiens ont aussitôt disparu des étals de Mayotte. L'arrêt des flux a provoqué une désorganisation du réseau de distribution. Le marché, réorienté alors vers Madagascar, est resté fragile avec des expéditions irrégulières et des perturbations locales. Face à ce constat, il apparaît donc nécessaire d'ouvrir une réflexion stratégique sur la diversification des origines d'importation, en donnant la priorité aux partenaires de proximité.

Jusqu'aux années 2020 l'Inde domine le marché. Sa politique d'exportation commande la disponibilité locale en oignons

Les premières données disponibles, en 2014 et 2015, montrent une demande déjà installée à un niveau élevé, avec environ 1 300 tonnes d'oignons importées chaque année. Les flux se partagent alors presque à parts égales entre l'Inde (53 % en 2014, 50 % en 2015) et Madagascar (42 % puis 47 %), les autres provenances restant marginales.

En 2016 et 2017, les importations d'oignons augmentent sensiblement, atteignant 1 676 et 1 684 tonnes, soit une progression de plus de 30 % par rapport à 2015. L'Inde fournit près des trois quarts de ces volumes (1 277 puis 1 274 tonnes), reléguant Madagascar autour de 20 % (361 puis 327 tonnes). Ces résultats annuels sont portés à la fois par la poussée démographique, par l'usage constant du produit dans l'alimentation quotidienne et par la place prépondérante désormais occupée par l'Inde.

En 2018, le volume annuel s'établit à 1 856 tonnes, en hausse de 10 % sur un an. Ce chiffre masque néanmoins un début d'année marqué par une absence de flux en provenance de l'Inde, conséquence directe de la décision des autorités de New Delhi, qui, fin novembre 2017, ont instauré un prix plancher à l'exportation (MEP) afin de protéger leur marché intérieur. Cette mesure visait explicitement à freiner la hausse des prix locaux et à sécuriser l'approvisionnement national, dans un contexte de tensions sur l'offre (*The Economic Times*, 23 novembre 2017). Elle s'inscrit dans une pratique récurrente des autorités indiennes : en 2015 déjà, les exportations vers Mayotte avaient cessé d'août à décembre pour des raisons similaires.

Dans ce contexte, le marché local a pu être soutenu par les envois en provenance de Madagascar (389 tonnes, soit 21 % des volumes), avant que les livraisons indiennes ne se chiffrent progressivement à 1 211 tonnes (65 % du total) à partir du mois de mars.

L'année 2019 se caractérise par un niveau d'importations

encore plus élevé, avec plus de 2 126 tonnes (+15 % en un an). Cette hausse est principalement portée par la prédominance toujours plus affirmée de l'Inde (76 % des apports). Madagascar, inversement, disparaît presque entièrement du marché : ses exportations se limitent à deux mois en fin d'année (octobre et décembre), pour un total de 399 tonnes, comparable à l'exercice précédent. Cette abondance apparente ne permet pourtant pas d'éviter des tensions. Le mois d'avril enregistre un niveau historiquement bas, avec seulement 28 tonnes importées de l'Inde et sans relais malgache. Le caractère périssable de l'oignon conjugué aux délais d'acheminement, a empêché la constitution de stocks durables, si bien que la demande accrue du ramadan a suffi à déclencher une pénurie conjoncturelle, immédiatement ressentie par les ménages (*La 1^{ère}, France Info, mai 2019*).

À partir de 2020, Madagascar renforce sa position sur le marché en détrônant l'Inde de sa position dominante et d'autres origines émergent timidement

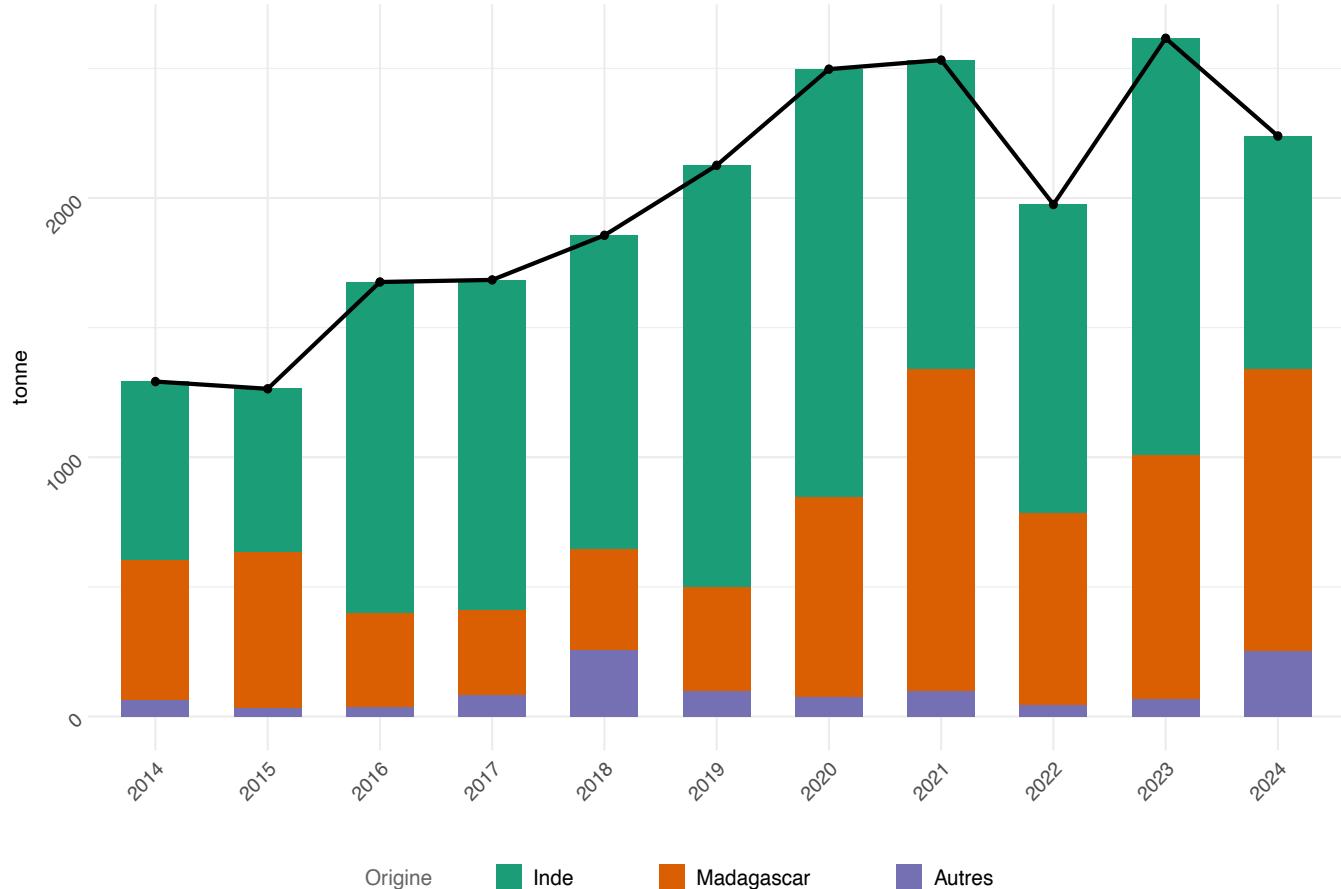
À partir de 2020, Madagascar connaît une inflexion de sa position sur le marché de l'oignon : sa part augmente fortement et le pays s'installe durablement aux côtés de l'Inde. L'année 2020 enregistre 2 497 tonnes importées, soit 17 % de plus qu'en 2019. Les importations sont restées

élevées les années suivantes, connaissant un recul conjoncturel en 2022, avant de retrouver un palier important en 2023 (2 615 tonnes). Sur cette période, la croissance annuelle moyenne est estimée à 1,6 %. Sous l'effet des décisions récurrentes de New Delhi (MEP successifs, suspension des exportations, blocages liés à la pandémie de COVID-19), les importateurs mahorais ont dû adapter leur circuit d'importation. La part de Madagascar s'affermi nettement : elle représente 36 % des volumes en 2023 contre 19 % en 2019, soit quatre ans plus tôt. L'Inde reste sur sa position dominante, mais celle-ci s'avère moins marquée qu'avant 2020 (61 % en 2023). De ce fait, le marché se rapproche peu à peu d'un équilibre autour de ces deux origines.

En 2024, le tonnage total diminue de 14 % en glissement annuel, pour atteindre 2 239 tonnes, conséquence de la suspension des exportations indiennes entre décembre 2023 et avril 2024. Madagascar prend alors le relais et devient le premier fournisseur, avec 49 % des volumes contre 40 % pour l'Inde, sans toutefois parvenir à compenser totalement le retrait de ce dernier.

Les autres origines, jusqu'ici émergentes, représentent environ 11 % des apports. Ce résultat constitue un premier signe d'un effort de diversification entrepris par les Mahorais pour atténuer la dépendance à l'égard de leur partenaire historique.

Les importations restent concentrées sur l'Inde et Madagascar malgré une légère diversification



Champs : Mayotte
Source : Douanes – SICIA – Code nomenclature douanière SH-07031019 – Traitement DAAF Mayotte

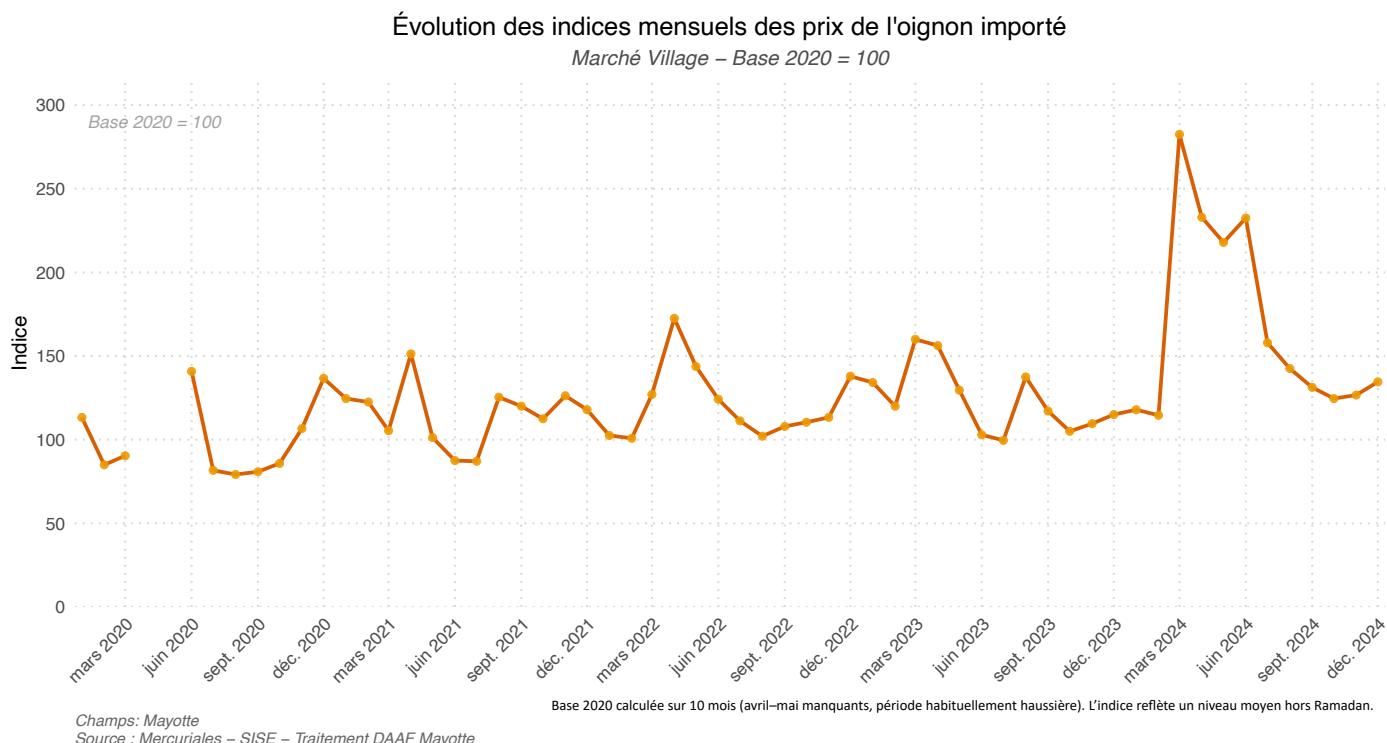
2024, l'année où le prix de l'oignon a explosé tous les seuils

En retracant quatre années d'évolution du marché de l'oignon, un constat ressort clairement : on observe une augmentation du niveau moyen des prix entre 2020 et 2022, suivie en 2023 d'un ralentissement, sur fond de fluctuations saisonnières importantes. Les hausses les plus fortes interviennent à l'approche du ramadan et lors des restrictions indiennes à l'exportation, avant de se résorber partiellement. Le marché continue ainsi de maintenir des niveaux de prix relativement maîtrisés après chaque épisode de hausse, une tendance qui s'est poursuivie jusqu'à la forte dégradation observée en 2024.

En effet, l'année 2024 a été marquée, au premier semestre, par une envolée exceptionnelle des prix. L'indice de référence, basé sur 100 en 2020 (soit un prix moyen d'environ 2,4 €/kg), a atteint un pic de 282 en mars (soit près de 6,8 €/kg), avant de retomber à 233 en avril. On parle là de niveaux plus de deux fois supérieurs à la normale. À Mayotte, cette période coïncide chaque année

avec une augmentation considérable de la consommation d'oignons, ingrédient indispensable dans la préparation des repas de rupture du jeûne. Cette année, la demande saisonnière liée au ramadan s'est ajoutée à un choc d'approvisionnement, aggravant davantage la pression haussière sur les prix. Depuis octobre 2023, suite à la fixation par l'Inde d'un prix minimum à l'export de 800 dollars la tonne, puis à l'embargo total en décembre, les fournisseurs s'approvisionnent en majorité auprès de Madagascar. Cette situation a profité à l'île voisine, qui a révisé ses tarifs à la hausse, d'autant que l'offre y est restreinte en dehors des périodes de grande récolte. Si ses expéditions ont permis d'éviter une rupture totale, elles se sont néanmoins faites à un coût plus élevé, répercuté ensuite sur les prix de détail à Mayotte.

En mai, l'Inde a repris partiellement ses exportations, en instaurant un prix plancher fixé à 550 dollars la tonne. Cette mesure a freiné la baisse des cours sur le marché. Depuis, l'indice des prix demeure au-dessus de sa moyenne de long terme, estimée à 116 points entre 2020 et 2023.



Pourquoi ne produit-on pas (ou très peu) d'oignon à Mayotte ?

Alors même que les conditions agroclimatiques locales ne s'y opposent pas totalement, la production d'oignon à Mayotte reste aujourd'hui marginale, voire inexiste à l'échelle commerciale. D'après des éléments techniques partagés par le CIRAD, plusieurs facteurs expliquent cette absence de filière structurée.

L'oignon est une plante photopériodique. Par conséquent, le développement de son bulbe dépend de la durée du jour. De nombreuses variétés cultivées en Europe nécessitent des jours longs (≥ 14 heures) pour que le bulbe

se forme correctement. À Mayotte, la durée du jour est plus stable et plus courte tout au long de l'année. Ainsi, seules des variétés de jours courts, spécifiquement sélectionnées pour les zones tropicales, peuvent être cultivées efficacement sur l'île. Le CIRAD cite plusieurs références comme *Violet de Galmi*, *Red Créole*, *Noflaye*, *Texas Early Grano*, ou *encore Ernestine*, une variété rouge récemment développée à La Réunion.

L'oignon reste une culture exigeante en main-d'œuvre (plantation, désherbage, récolte), sensible aux conditions

climatiques (notamment à l'humidité en fin de cycle) et demandant un savoir-faire spécifique pour la gestion du cycle et la conservation des bulbes.

Le cycle de l'oignon s'étale généralement sur quatre à cinq mois. La récolte doit impérativement avoir lieu avant la saison des pluies (novembre-décembre) pour prévenir les pertes causées par l'humidité.

À l'instar de La Réunion, la production locale se heurte à la concurrence des oignons importés. Dans ces conditions, il

devient difficile d'être compétitif, que ce soit sur les volumes ou sur les prix.

Enfin, d'après le CIRAD, des essais menés à Dembéni ou Coconi (années 2000) avaient montré des rendements encourageants, même sur de modestes surfaces. Aujourd'hui, grâce à de nouvelles variétés tropicales plus performantes, des essais en station ou chez des producteurs pionniers pourraient relancer la réflexion autour d'une production locale, ne serait-ce que pour substituer une partie des importations.

Volume des importations d'oignons

Année	Inde	Madagascar	Autres origines	Total
2024	900	1085	254	2239
2023	1608	941	67	2616
2022	1193	738	44	1975
2021	1193	1240	99	2532
2020	1653	768	76	2497
2019	1628	399	99	2126
2018	1211	389	256	1856
2017	1274	327	83	1684
2016	1277	361	38	1676
2015	630	601	33	1264
2014	688	542	62	1292

Indices mensuels des prix de l'oignon base 2020 = 100

Mois	2024	2023	2022	2021	2020
Janvier	117,92	134,17	102,50	124,58	113,29
Février	114,58	120,00	100,83	122,50	84,96
Mars	282,50	160,00	127,08	105,42	90,38
Avril	232,92	156,25	172,50	151,25	nd
Mai	217,92	129,58	143,75	101,25	nd
Juin	232,50	102,92	124,17	87,50	140,83
Juillet	157,92	99,58	111,25	87,08	81,67
Août	142,50	137,50	102,08	125,42	79,17
Septembre	131,25	117,08	107,92	120,00	80,83
Octobre	124,58	105,00	110,42	112,50	85,83
Novembre	126,67	109,58	113,33	126,25	106,67
Décembre	134,58	115,00	137,92	117,92	136,67